

# DEMANDE POUR UN MINEUR

PASSEPORT BIOMETRIQUE – Validité 5 ans

CARTE IDENTITE – Validité 10 ans



Uniquement sur Rendez-vous au 02.33.76.50.30

RDV Le .....  
à .....

## Pièces obligatoires à fournir EN ORIGINAL

- RECAPITULATIF ou NUMERO de la pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>**  
(Les Espaces France Services peuvent vous accompagner dans cette démarche en cas de difficulté)
  - Carte d'identité OU Passeport originale du détenteur de l'autorité parentale
  - Justificatif de domicile original de moins d'1 an au nom du parent  
(Avis imposition, Factures : EDF, Téléphone, Eau, Assurance habitation...)
  - En cas de garde alternée de l'enfant** : Décision judiciaire ou convention définitive conclue entre les 2 parents, copie du titre d'identité et du justificatif de domicile de chaque parent.
  - 1 Photo d'identité de moins de 6 mois** au jour du dépôt du dossier conforme aux normes ISO/IEC 19794-5 à savoir sans lunettes, front et oreilles bien dégagés, bouche fermée sans expression, pas de col relevé, de manteau ou de veste, de bandeau, fond uniforme. **Photo scolaire non acceptée.**
  - Ancienne Carte d'identité plastifiée ou Ancien Passeport**
    - En cas de première demande
      - une copie **intégrale** de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. ★
    - En cas de perte ou vol
      - une copie **intégrale** de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. ★
      - Déclaration de perte à établir en mairie ou de vol à établir en gendarmerie.
- ★ Pour les communes équipées de COMEDEC inutile de fournir l'acte de naissance – Liste des mairies sur <https://ants.gouv.fr/lessolutions/COMEDEC/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>
- Timbres fiscaux** : (achat en bureaux de tabac ou lors de votre pré-demande en ligne)
    - Passeport – de 15 ans : 17 €                      ○ Passeport + de 15 ans : 42 €
    - Carte d'identité volée ou perdue : 25 €
    - Carte d'identité première demande ou renouvellement : Gratuite
  - Prise des empreintes obligatoires pour les enfants de 12 ans et + .

**Merci de vous munir de toutes ces pièces car en cas de dossier incomplet un nouveau rendez-vous devra être fixé.**

Mairie de La Haye – Place Patton – La Haye du Puits 50250 LA HAYE  
Tél : 02.33.76.50.30 - Mail : [contact@la-haye.fr](mailto:contact@la-haye.fr) - Site internet : [www.la-haye.fr](http://www.la-haye.fr)  
Lundi 14h à 17h – Mardi, Jeudi, Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h - Mercredi et Samedi 9h à 12h

